



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Habitation communautaire

SOUTIEN AUX REVENDICATIONS QUÉBÉCOISES À HALIFAX

Montréal, le 23 septembre 2005. - Le Réseau québécois des OSBL d'habitation, qui regroupe plus de 225 organismes sans but lucratif administrant plus de 10 000 unités de logement communautaire au Québec, soutient la demande déposée par le Gouvernement du Québec de transférer maintenant les fonds prévus par le gouvernement canadien en juin dernier à la construction de nouvelles unités d'habitation.

La Ministre des Affaires municipales et des Régions du Québec, responsable de l'habitation, Nathalie Normandeau, a revendiqué hier le transfert immédiat de 1,6 milliards de dollars promis par le gouvernement Martin à la suite de la crise qui secouait son gouvernement le printemps dernier, une promesse que le Nouveau Parti Démocratique avait réussi à lui imposer. Madame Normandeau a fait cette demande dans le cadre de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de l'habitation, qui se tient à Halifax.

Cet investissement en habitation du gouvernement Martin est conditionnel à la présence de surplus pour l'année se terminant le 31 mars prochain. Or, comme on vient de le voir pour l'année fiscale s'étant terminée le 31 mars dernier, le gouvernement fédéral a fait disparaître son surplus par une série de dépenses de dernières minutes. Pour que l'amendement budgétaire du NPD ne subisse pas le même sort et que l'investissement en habitation ne soit pas qu'un mirage, le gouvernement Martin doit transférer les sommes promises au gouvernement du Québec dans les meilleurs délais.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe des organismes dont la mission première est d'offrir des logements adaptés, en particulier aux personnes âgées et à des clientèles fragilisées. Les logements construits par Québec dans le cadre du programme AccèsLogis, par exemple, sont liés à la poursuite des investissements fédéraux, menacés par l'attitude du gouvernement fédéral. Ces logements sont, la plupart du temps, la propriété d'organismes sans but lucratif, gérés par des conseils d'administration bénévoles issus de leur communauté.

-30-

Source : Richard Saulnier
Réseau québécois des OSBL d'habitation
Tél. : (514) 846-0163
Cell. : (514) 755-6324